

COLONNE MONTMIRAIL - MARCHAIS EN BRIE



La colonne est située à la limite des départements de l'Aisne et de la Marne, à l'emplacement où se tenait l'Empereur NAPOLÉON 1^{er} pour commander ses troupes lors de la Bataille de MONTMIRAIL - MARCHAIS EN BRIE le 11 Février 1814.

Pour éviter la jonction des armées, russe du général SACKEN et prussienne du général YORK, revenues de La Ferté sous Jouarre, NAPOLÉON occupe, près de Montmirail, les deux routes de La Ferté et de Château-Thierry ; après avoir changé cinq fois de mains, le village de Marchais est finalement repris et l'offensive de l'armée impériale balaye les forces de SACKEN.

L'idée d'ériger ce monument prit naissance en 1864. Le projet de M. MORSALINE architecte à Château Thierry fut soumis à L'Empereur NAPOLÉON III qui donna son approbation et souscrit pour une somme de quatre mille francs. Une souscription bi-départementale est lancée de juin à septembre 1866. Les subventions du Conseil Général et des Communes de l'Aisne, de quelques communes de la Marne, de Généraux

et Officiers ont permis de construire ce monument commémoratif des victoires de la Campagne de France.

Haut de 18 m, de style corinthien, le monument en pierre d'Euville a pour base un piédestal quadrangulaire, le fût de la colonne est orné sur toute sa hauteur de cannelures à côtes saillantes et surmonté d'un chapiteau de pierre de Savonnières présentant trois rangs de feuilles avec volutes au dessus. Un cône de pierre placé sur le chapiteau supporte un aigle doré, aux serres appuyées sur une sphère, aux ailes à demi éployées, à la tête tournée vers l'est.

La colonne fut inaugurée le 11 février 1867, jour anniversaire de la bataille et rassembla une foule considérable.

La cérémonie était présidée par M. le Comte de NIEUWERKERKE, sénateur, surintendant des Beaux Arts, délégué pour représenter l'Empereur Napoléon III. Il était entouré des Préfets et sous préfets de l'Aisne et de la Marne, des Maires de Montmirail, de Marchais et des communes voisines, toutes les notabilités, des médaillés de Saint Hélène, des membres du clergé, de nombreuses compagnies de sapeurs pompiers, des hommes de la gendarmerie, de la garde nationale et des fanfares.

Depuis le 31 décembre 2012 la colonne est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques

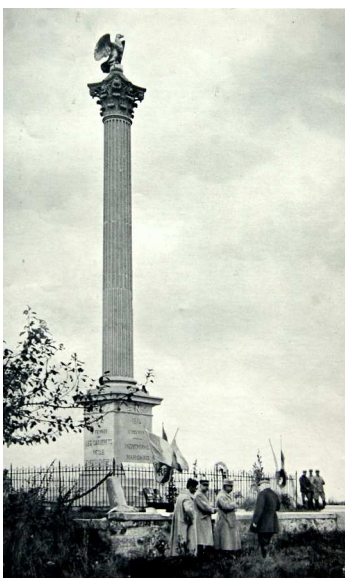
Le piédestal porte sur ses 4 faces les inscriptions suivantes :

1814
10 FEVRIER
CHAMPAUBERT
— — —
14 FEVRIER
VAUCHAMPS

1814
11 FEVRIER
— — —
MONTMIRAIL
MARCHAIS

1814
12 FEVRIER
—
LES CAQUERETS
NESLE
CHATEAUTHIERRY

1866
15 AOUT
CE MONUMENT A ETE
ELEVE PAR LES ORDRES DE
L'EMPEREUR
NAPOLEON III
—
C'EST DE CETTE PLACE QUE
L'EMPEREUR
NAPOLEON I^{er}
COMMANDA SON ARMEE LE
11 FEVRIER
1814



Au cours d'une de ses tournées d'inspection, le Général JOFFRE eut l'occasion de s'arrêter à Montmirail, il déjeuna au pied du monument qui commémore la victoire de Napoléon.

Journal le Flambeau
édition du 16 octobre 1915

Une stèle à la mémoire des Saint Cyriens morts pour la France est érigée en face de la Colonne (de l'autre côté de la route)



TRAVAUX DE RESTAURATION

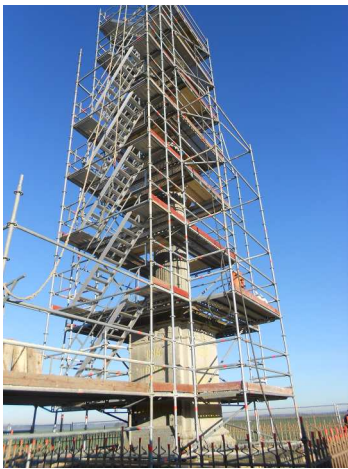
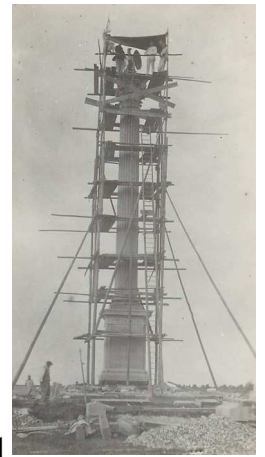
Ce monument a fait l'objet de plusieurs restaurations :

1914 : L'Architecte CRESSON de la Ferté Sous Jouarre a dressé les plans et devis. L'entreprise ANGLEROT Eugène de Montmirail a mis en place un échafaudage en bois et effectué les travaux de maçonnerie.

La colonne a été soigneusement lavée à la brosse, les marches réparées, l'aigle a été redoré. De nouvelles grilles ont été installées en réservant un espace plus large autour des marches du socle. Les anciennes grilles placés derrière le monument et de chaque côté, des chaînes marine supportées par des pylônes ont constitué la clôture.

1958 : Fin septembre , un échafaudage en bois a été installé. L'entreprise Marcel NEUVILLE a effectué le nettoyage de la colonne à la brosse et l'entretien des marches.

L'entreprise Georges GUERIN a pratiqué la dorure de l'aigle sur place en octobre et novembre 1958, la date est mentionnée sur le socle de l'aigle ainsi que les noms GUERIN G. GUERIN L. BOURGOIS A. les grilles ont été repeintes.



2013-2014 Dans la perspective des célébrations du bicentenaire des batailles de 1814, l'Etat, propriétaire de la Colonne, a souhaité déléguer la maîtrise d'ouvrage de sa restauration au département de la Marne.

L'entreprise spécialisée CHANZY PARDOUX (VINCI CONSTRUCTION) a été retenue, suite à l'appel d'offres, pour l'ensemble des travaux.

Depuis début décembre 2013, un échafaudage est installé autour de la colonne afin de procéder à son nettoyage. La restauration de l'aigle ne peut pas se faire en plein air, il est nécessaire de le descendre de son socle.

L'Aigle

Il repose sur une sphère représentant la terre. Une grosse tige métallique scellée sur le chapiteau de la colonne traverse la sphère et un gros écrou bloque l'ensemble au niveau des serres de l'aigle. Il est constitué de quatre éléments assemblés, en fonte aciérée : le corps, la queue et les deux ailes. Le nom du fondeur est moulé sur le socle : JJ DUGEL ET FILS A PARIS.

L'emblème Napoléonien est nettoyé et décapé par micro sablage avant dépose

L'aigle sanglé est enlevé à l'aide d'une grande grue et un camion de la ville l'a transporté dans un bâtiment de l'espace DOUCET à l'Echelle le Franc.



I.P.N.S.



Ne pas jeter sur la voie publique



L'aigle mesure 1 m 42 de hauteur et 1 m 30 d'envergure et pèse 500 kg.

Dès l'arrivée au sol de l'aigle, l'orpailleur effectue les travaux de préparation :

- Le nettoyage complet
- La réparation d'impact de balle
- Le ponçage

Ensuite il entreprend la phase la plus minutieuse du travail. Une tente est installée à l'intérieur du bâtiment pour protéger l'aigle et maintenir une température d'environ 20°. Ceci est nécessaire pour les travaux de peinture et dorure à l'or fin.



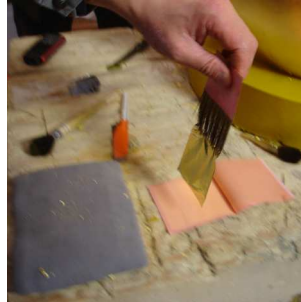
L'aigle doré à l'or fin



Il est recouvert de deux couches de peinture jaune



puis d'un liquide à base de résine



La feuille d'or de 8 cm de côté est déplacée avec un fin pinceau plat puis posée sur l'aigle



Il fixe la dorure au pinceau et renouvelle minutieusement l'opération afin de recouvrir entièrement l'aigle. 2250 feuilles d'or ont été utilisées.

Ces travaux ont commencé début décembre 2013 pour se terminer début février 2014, le 4 février, l'aigle a repris sa place pour dominer les terres où les «Marie-Louise » et la Vieille Garde ont remporté la bataille de Montmirail-Marchais

La Colonne

Pendant la même période, l'entreprise a procédé au gommage à l'archifine, poudre d'une extrême finesse à base de silicate de verre, élaborée pour travaux particulièrement délicats, préconisée pour les monuments historiques. Certains blocs de pierre formant des marches autour du socle sont remplacés par de nouvelles dalles en pierre d'Euville. Les inscriptions des dates et lieux des 4 victoires de l'armée napoléonienne sont repeintes, couleur or. Les grilles qui entourent l'édifice sont décapées et peintes en noir.

Une nouvelle plaque de pierre de Bourgogne sur laquelle est gravé le texte de Victor Hugo remplace celle qui était détériorée. Une plaque en pierre de lave, sur pied comportant un texte résumant les combats sur fond d'emblèmes napoléoniens, offerte par la ville de Montmirail est fixée devant l'édifice.



Le coût global de la restauration de la colonne s'élève à 43 218 € HT.

L'Etat participe à hauteur de 15 000 €, le Conseil Général de la Marne et la ville de Montmirail, le Conseil Général de l'Aisne et la commune de Marchais en Brie complètent le financement à parts égales, soit 7 054,50 € pour chaque collectivité.

Le 11 février 1814 les armées napoléoniennes se battaient vaillamment. 200 ans plus tard, le 11 février 2014, les personnalités des départements de l'Aisne et de la Marne inaugurent la restauration de la colonne.

Elle est prête à accueillir les nombreux visiteurs pour les grandes manifestations de commémoration des batailles de la Campagne de France de Napoléon 1^{er}, le

31 mai 2014 : grande reconstitution de la bataille de Montmirail - Marchais en Brie

1^{er} juin 2014 : un spectacle célébrera la Campagne de France 1814, la Commémoration 1914 et la réconciliation franco-allemande de 1962.

Association 1814v4 - www.1814v4.fr - Renseignements au Syndicat d'initiative - contact@1814v4.fr - 03.26.81.40.05.

CONSTRUCTION DE LA COLONNE



La pose de la première pierre eut lieu le 20 juin 1866 et l'œuvre était terminée le 25 août 1866

Construction de l'édifice 12 000 F
François DEMERLE d'Epervy et
BRODIER à Châlons Sculpteur

Valeur de l'Aigle donné par les Beaux Arts 1 500 F

Honoraires de l'Architecte MORSALINE
Abandon fait par l'architecte 1500 F
à titre de souscription

Valeur de l'édifice 15 000 F

Source « Notice sur le Monument commémoratif de la bataille de Montmirail et Marchais »



FINANCEMENT :

Somme accordée par l'Empereur Napoléon III	4 000,00 F	12 000 F ont été versés aux entreprises et 797,44 F sont des frais généraux
Souscription du département de l'Aisne	2 000,00 F	
Souscriptions recueillies par la commission	6 797,44 F	

M. FREROT et M. BONNEFOY DES AULNOIS Conseillers Généraux de la Marne et de l'Aisne faisaient partie de cette commission présidée par M. GEOFFROY DE VILLENEUVE député de l'Aisne
Les sommes ont été versées par de nombreuses communes de l'Aisne, de généraux et officiers de l'Armée, quelques communes de la Marne dont Montmirail et ses habitants.
Le Conseil Général et les communes de la Marne avaient voté des souscriptions pour la construction de la Colonne de Champaubert et n'ont pas contribué au financement de celle de Montmirail - Marchais .
La commune de Marchais a été exonérée en raison des dégâts subis lors de la bataille de 1814
La Commune de Montmirail a assumé les dépenses pour l'inauguration d'un montant de 2 412 F

CENTENAIRE DE LA COLONNE

31 MAI et 1^{ER} JUIN 1914

La restauration du Monument

L'Architecte CRESSON de la Ferté Sous Jouarre a dressé les plans et devis. De juillet à novembre 1913, l'entreprise ANGLEROT Eugène de Montmirail a effectué des travaux de maçonnerie.

Le Général GODART, ancien commandant de corps d'armée, a été chargé de l'organisation des travaux concernant la réparation de la colonne. Il s'est engagé à payer le surplus de la dépense nécessaire à la restauration.

Montant du devis	5 765 F
Crédit voté par le Conseil Général de la Marne	1 000 F
Crédit voté par le Conseil Général de l'Aisne	1 000 F
Crédit voté par le Conseil Municipal de Marchais	100 F
Somme à verser par M. le Général GODART	3 665 F

Source Délibération du Conseil Général de la Marne du 19 août 1913

Sur le socle, sont gravées ces lignes « Monument restauré en 1914 avec le concours de M. le général Godart, ancien commandant de corps d'armée, et des départements de la Marne et de l'Aisne »



Le monument n'a pas subi de sérieux remaniements, l'aigle a été redoré, la colonne a été soigneusement lavée à la brosse, les marches réparées. Une plaque de marbre gravée d'un texte de Victor Hugo a été fixée à la base. L'ancienne grille qui entourait le monument près du socle a été remplacée par une autre laissant plus d'espace autour du monument. De plus, 42m de chaînes achetées à la marine entourent en partie la colonne et sont supportées par des pylônes, l'ancienne grille restaurée complète la clôture.